



ASSOCIATION DES SCOUTS DU CANADA

Prix d'Excellence Jean-Marie Poitras

Jean-Marie Poitras adhère au scoutisme alors qu'il vient d'avoir 14 ans en 1932 au sein de la 1^{ère} troupe Saint-Dominique de Québec alors que le scoutisme catholique francophone en était à ses tous débuts. Très vite, il réalise que le mouvement lui offre des possibilités de développement extraordinaires. Assistant chef de patrouille, chef de patrouille et premier CP il devient Scout du Roi à 17 ans. Quelques années plus tard il devient chef de sa troupe. Jean-Marie fait la rencontre de Lord Robert Baden-Powell à Québec en 1935 alors que celui-ci est en visite officielle au Canada pour contresigner l'accord qui donnait naissance et affiliait la Fédération des Scouts catholiques de la Province de Québec à la Boy Scouts of Canada. En 1940, il devint commissaire du district de Québec.

Tout au long de son cheminement scout, monsieur Poitras a défendu les intérêts des scouts de langue française au sein de l'organisation scoute canadienne. Il a notamment été le premier représentant des scouts catholiques du Canada à être nommé chef de camp adjoint lors du jamboree mondial à Niagara-sur-le-lac en 1955.

C'est à titre de président de la Fédération des Scouts catholiques de la Province de Québec et de président du Conseil général des Scouts et Guides catholiques, un organisme créé par l'Assemblée des évêques du Canada, que monsieur Poitras entreprit au début des années soixante une délicate négociation avec nos confrères de Boy Scouts of Canada afin qu'ils reconnaissent une association indépendante canadienne pour les scouts francophones au Canada. Après cinq ans de discussions, un accord fut signé entre les deux parties le 22 février 1967 en présence du général Georges Vanier, Gouverneur général et Chef scout du Canada. Jean-Marie Poitras aura joué un rôle majeur dans cette négociation. Notre mouvement a dès lors pu prendre sa place de plein droit au côté de l'organisation anglophone sur le plan national et international.

Sa carrière professionnelle laisse aussi des traces. Au fil des ans, ses collègues reconnaissent en lui ses qualités de leader, d'entrepreneur, de visionnaire. Son intégrité, son jugement équilibré, sa passion d'inspirer, sa conviction, son ingéniosité doublé d'aptitudes de communication efficace l'amène à occuper les fonctions les plus importantes. On recherche en lui le gestionnaire efficace, le leader influent, celui qui rallie autour d'un objectif. C'est un homme qui a confiance en lui et qui fait confiance, il se connaît et estime ses collègues. Il est patient, souple mais fonceur et déterminé.



En plus de ses nombreuses activités professionnelles, monsieur Poitras s'est engagé dans plusieurs organismes dans les milieux de la culture et des affaires. À Québec il s'implique dans de nombreuses œuvres et sera tour à tour président de l'Opéra de Québec, du Grand Théâtre, du Musée de l'Amérique française.

Le 26 septembre 1988, à la demande du Premier ministre canadien Brian Mulroney, monsieur Jean-Marie Poitras accepte de servir le Canada comme sénateur.

En reconnaissance des nombreux services rendus, il a été fait officier de l'Ordre du Canada, officier de l'Ordre national du Québec, chevalier Grand-Croix de l'Ordre équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem et plusieurs autres. Au niveau scout, il a reçu le Loup d'argent, la plus haute décoration de la Boy Scout of Canada, la médaille Vanier de l'Association des Scouts du Canada et le Harfang des neiges honorifique de la Fédération des scouts du Québec.

Chez lui, le chef scout, l'animateur, le professionnel, le père de famille, l'entrepreneur, le leader, le dirigeant d'entreprise, le sénateur ne sont que des facettes différentes de la vie d'un citoyen engagé et responsable. Sa marque de commerce, c'est son sourire aux lèvres. Un sourire constant mais un sourire changeant qui, au besoin, questionne, reconforte, engage, rallie ou apaise.

Ambassadeur de la Fédération des scouts du Québec depuis le 24 avril 1999, monsieur Poitras a accepté de poursuivre son implication au sein de la Fédération pour deux raisons. D'abord, parce qu'il attribue au scoutisme ses succès en affaires en raison des nombreux contacts qu'il y a établis. Ensuite, parce qu'il se préoccupe de l'avenir de notre pays. Grâce à ce vaste réseau de contacts et d'amitiés bâties au fil des années, monsieur Poitras a sollicité plusieurs personnalités d'affaires influentes qui ont bien voulu accepter de faire une contribution au scoutisme québécois.

Le scoutisme francophone canadien doit beaucoup à Jean-Marie Poitras. Aussi le Mouvement scout désire rendre hommage à cet homme d'inspiration en perpétuant son nom.

C'est pourquoi la Fédération québécoise du scoutisme a créé, en mars 2004, le Prix d'excellence Jean-Marie-Poitras qui reconnaîtra, à l'instar de monsieur Poitras, un engagement exceptionnel rendu au Mouvement scout.





Présentation

Le *Prix d'Excellence Jean-Marie-Poitras* reconnaît l'engagement, les actions réalisées par une personne ou une corporation en tant que bâtisseur, pionnier et visionnaire de la communauté scout. Cet engagement est devenu une pièce maîtresse dans le développement du scoutisme national et profite

directement ou indirectement à l'ensemble de ses membres.

Critères d'attribution

Le *Prix d'excellence Jean-Marie-Poitras* est remis à une personne ou une corporation qui rencontre les objectifs suivants :

- démontrer les mêmes qualités que monsieur Poitras, soient celles de bâtisseur, de pionnier et de visionnaire;
- assurer, par la qualité de son engagement au sein de l'Association, le développement du scoutisme national;
- faire preuve de leadership et de dévouement dans les dossiers qu'il chapeaute pour l'Association;



- faire en sorte que son engagement dans les dossiers de l'Association profite de quelques façons à l'ensemble de nos membres et y laisse des traces durables.

Description

Le *Prix d'excellence Jean-Marie-Poitras* se présente sous la forme d'une médaille en bronze à l'effigie de monsieur le sénateur Jean-Marie Poitras, figure marquante du Scoutisme francophone tant québécois que canadien, sur une plaque marbrée aux reflets d'or.

Attribution

C'est le conseil national de l'Association des Scouts du Canada, sur proposition et résolution majoritaire de ses membres, qui décide de l'attribution de ce prix d'excellence.

Critères de sélection

- Avoir une grande qualité de gestionnaire, autant sur le plan des idées, de la souplesse que de la capacité de convaincre les autres dans sa mission au sein de l'Association;
- Avoir une influence positive sur son milieu, être détenteur d'une grande crédibilité, être un chef de file et faire preuve de dévouement dans le(s) dossier(s) qu'il chapeaute au sein de l'Association;
- Laisser un héritage solide qui dépasse les frontières locales dans les dossiers entrepris et menés au sein de l'Association;



- Faire l'objet d'une recommandation majoritaire des membres du conseil d'administration.

Remise du prix

Le *Prix Jean-Marie-Poitras* est remis lors de la cérémonie protocolaire de remise de reconnaissances, de décorations présidée chaque année par le Chef scout du Canada. Ce prix est donc placé sous la responsabilité du comité de reconnaissances et décorations.

